



ACTION JEUNESSE

« PRÉINSCRIPTION »

Début des préinscriptions : Du 15 juin au 1er Juillet 2022

Directement au Guichet Unique et/ou par mail

UNIQUEMENT SUR LES HORAIRES D'OUVERTURES.

Tout dossier incomplet, ne sera pas accepté.

Je soussigné (e) Nom Prénom

Responsable légal du jeune : Nom Prénom

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse :

Tél Portable : E-mail :

Souhaite inscrire mon adolescent(e) aux activités de l'Action Jeunesse de GROSLAY pour les vacances d'été.

Vendredi 8 Juillet 2022 : EAJ 60 Rue du Général Leclerc – **Accueil Libre de 10H à 18H**

Semaine 1 : Du Lundi 11 Au Vendredi 15 Juillet 2022

Au tarif de :

	Avec repas	Sans repas
Jeune Groslaysien :	65.04 €	53.04 €
Jeune hors Commune :	74.04 €	62.04 €

Semaine 2 : Du Lundi 18 Au Jeudi 21 Juillet 2022 *

Au tarif de :

	Avec repas	Sans repas
Jeune Groslaysien :	65.04 €	53.04 €
Jeune hors Commune :	74.04 €	62.04 €

***Pas d'ouverture le vendredi 22 juillet**

Dans le cas où la « Fiche Sanitaire 2021/2022 » n'a pas été fournie, il vous faut nous joindre la liste des pièces suivantes à votre dossier :

- Fiche sanitaire 2021-2022
- photocopie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile
- Une photo

Le règlement sera à effectuer après réception de la facture transmise par le Guichet Unique.



AUTORISATIONS

Public concerné : Adolescent(e)s de 11 à 17 ans

Capacité d'accueil : 24 jeunes

IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

Je soussigné (e) Nom

Prénom.....

Responsable légal deautorise sa participation aux sorties et activités :

Semaine 1 :

DATE	Sorties	transports	OUI	NON
11/07/2022	CENTRE AQUATIQUE LE CANYON	Minibus		
12/07/2022	VEILLEE BIVOUAC	Par de la Mairie		
13/07/2022	CINEMA	Minibus		
15/07/2022	XTREM AVENTURES CERGY	CAR		

Semaine 2 :

DATE	Sorties	transports	OUI	NON
18/07/2022	XTREM AVENTURES CERGY	CAR		
19/07/2022	VEILLEE BIVOUAC	Parc de la Mairie		
20/07/2022	CINEMA	Minibus		
21/07/2022	CENTRE AQUATIQUE LE CANYON	Minibus		

Modalités et Règlements de préinscriptions

La date de clôture est fixée au vendredi à 16h30.

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
- Toute demande arrivant hors délais ne sera pas prise en compte (*voir calendrier des inscriptions, sauf en cas de places vacantes*)
- Vous devez être à jour des paiements de vos prestations au guichet unique
- Les jeunes inscrits à l'EAJ sont prioritaires
- **Choisir** : une formule de semaine et /ou de stage parmi les places proposées (*les places vacantes seront disponibles en liste d'attente*).
- Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée (*selon les horaires d'ouverture du guichet unique*)
- Ceux qui n'ont pas bénéficié d'une offre de loisirs pendant les vacances scolaires précédentes seront prioritaires la fois suivante (ils seront donc inscrits sur les listes sous réserve que l'inscription se fasse avec les critères énoncés ci-dessus : dossier complet, ...)

Toute inscription définitive sera facturée (sauf si vous présentez un certificat médical dans les 48 h).

IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

J'ai lu et accepte le règlement ci-dessus :

Signature :

Partie réservée à l'administration

Date de dépôt :

Horaire de dépôt :